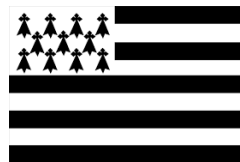




PORH LOEIZ SKIFF VOILE  
5, rue du Château d'eau  
56290 PORT LOUIS  
Mobile : 06 31 81 17 21  
contact@plsvoile.org



## Adhésion à l'association PORH LOEIZ SKIFF VOILE (moins de 18 ans)

**Du 1er septembre 2023 au 31 août 2024  
(A remplir par les parents de l'enfant mineur)**

Nom :	Prénom :	
Date et lieu de naissance :	Sexe :	
Adresse à l'année :	Adresse de vacances :	
Tél. Fixe :	Tél. mobile :	
Mail :	N° Licence FFV :	

Je demande à ce que mon enfant soit membre de l'association PORH LOEIZ SKIFF VOILE (PLSV) et puisse ainsi participer aux activités de l'association. Je reconnais avoir pris connaissance des statuts de l'association (affichés au club et disponibles sur demande).

Je déclare être informé des dispositions du Code du Sport, et particulièrement de ses articles A322-58 à A322-70 relatifs aux obligations liées aux activités sportives dans les établissements de natation et d'activités aquatiques (affichés au club et disponibles sur demande).

J'atteste que mon enfant sait plonger, nager 50 mètres (cinquante mètres) et s'immerger (sauf pour l'activité Petits Pirates). Qu'il est suffisamment à l'aise en milieu aquatique pour envisager une pratique sereine de la voile.

J'atteste que mon enfant n'a pas de contre indication médicale à la pratique de la voile. En cas de doute, l'association peut demander un certificat médical. J'autorise les membres de l'association à prendre toute mesure médicale utile.

J'autorise mon enfant mineur à rentrer seul après l'activité ou je m'engage à être présent sans aucun retard après l'activité. Je l'autorise à se déplacer accompagné des autres membres de l'association.

Je m'engage à respecter le règlement intérieur d'une part et d'autre part les consignes de sécurité des moniteurs et/ou des dirigeants de l'association.

Autorise, la prise de photographies et vidéos de mon enfant mineur par les équipes de PLSV, et autorise, à titre gracieux, la diffusion sur le site internet de l'association PLSV et de ses partenaires éventuels et leurs réseaux sociaux dans le cadre de la promotion des activités de l'association.

La licence FFVoile est obligatoire. Vous avez cependant intérêt à souscrire pour votre enfant une assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels peut exposer la pratique de la voile et des sports nautiques.

Mention « lu et approuvé » :

Date :

Nom :

Prénom :

Lien de parenté avec l'adhérent mineur :

Signature :